SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

(FORMATION INITIALE)

Objectifs pédagogiques :

- **Préparer le certificat de SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL, délivré par la CARSAT (CRAM)**
- **Acquérir les connaissances et savoir faire pour apporter les premiers secours dans l'attente des secours appelés**
- **Appliquer la démarche Protéger, Examiner, Faire alerter, Secourir.**
- **Pouvoir intervenir en cas d'accident, dans l'entreprise, en respectant l'organisation interne des secours.**

Public concerné :

Toute personne volontaire pour apporter les premiers secours, en cas d'accident, sur le lieu du travail.
Membre du personnel devant recevoir l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence

Moyens pédagogiques :

Exposés didactiques - Discussions de groupe - Exercices pratiques - Cas concrets d'apprentissage - Mannequins adulte, enfant et nourrisson - Défibrillateur Automatisé Externe (DAE).
Livret remis au stagiaire

Validation :

Evaluation tout au long de la formation
Contrôle du comportement face à une situation d'accident simulé
Synthèse pédagogique finale en présence de l'ensemble des candidats, ceux-ci pouvant jouer le rôle de témoin de l'accident
Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'I.N.R.S.
Fiche individuelle d'appréciation de la formation
Carte de SST délivrée à l'issue de la formation.

Durée :

2 journées (14 Heures) – de 4 min. à 10 participants max.

Dates :

Inter : Prochaines sessions : **17+18 janvier 2011**
7+8 mars 2011
Intra : à définir ensemble (2 journées successives ou non)

Lieu :

Inter : notre centre de formation de ST HERBLAIN
Intra : votre entreprise ou notre centre de formation

Coût :

Intra : 1200 € HT/ les 2 journées (de 4 à 10 pers)
Inter : 190 € HT/ 2 jours /stagiaire
(Frais de déplacement inclus en agglomération nantaise)

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

(FORMATION INITIALE)

Programme de la formation :

- **Rechercher les risques persistants pour protéger.**
  - Le mécanisme de l'accident
  - Connaître les principes de base de la prévention.

- **De « protéger » à « prévenir ».**
  - Repérer des risques dans une situation de travail.
  - Supprimer ou faire supprimer des risques, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

- **Examiner la victime et faire alerter.**

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de :

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

- **Faire alerter à informer.**
  - Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en oeuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.

- **Secourir.**
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
  - La victime répond, elle se plaint de brûlures
  - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
  - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas, elle respire
  - La victime ne répond pas, elle ne respire pas
    . RCP (Réanimation Cardio-Pulmonaire) et utilisation du DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) chez l'adulte,
    . RCP et DAE chez l'enfant,
    . RCP chez le nourrisson

Situations inhérentes aux risques spécifiques à la profession, à l'entreprise

Recyclage :

Recyclage obligatoire un an après la formation initiale
Recyclage obligatoire tous les 2 ans après le 1er recyclage

A.F.C. est conventionné avec la CARSAT (CRAM)Pays de Loire